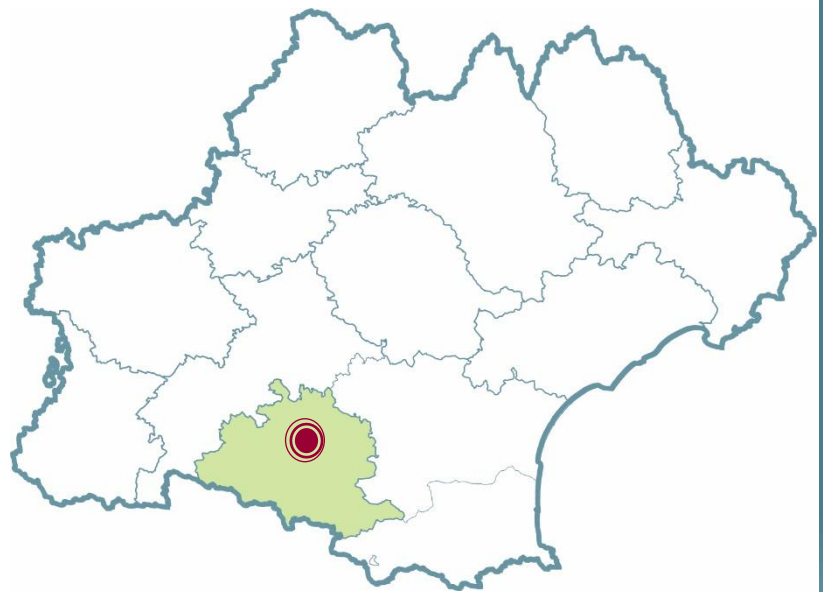


Profil Santé

Contrat Local de Santé

Pays Foix-Varilhes

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2024

AVANT-PROPOS

Le profil santé de la communauté d'agglomérations du **Pays Foix-Varilhes** rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble de la communauté d'agglomérations (CA). Ces indicateurs sont comparés à la situation observée dans l'ensemble du département ou de la région ainsi qu'au niveau national. Une comparaison avec la situation observée antérieurement (autour de 5 ans avant) permet d'apprécier les évolutions dans le temps.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant dans ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE	6
	Descriptif et localisation	6
	Une légère croissance démographique grâce à l'arrivée de nouveaux habitats	6
	Une population où la part des séniors est importante et en augmentation	7
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ	8
	Un niveau de formation supérieur aux valeurs régionale et nationale	9
	Un taux d'activité plus élevé essentiellement chez les femmes	9
	Un taux de chômage plus élevé qu'au niveau national pour les jeunes	9
	Un taux de pauvreté moins important que celui du département et de la région	10
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ	12
	Un parc de logements plutôt ancien	12
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ	13
	Des espérances de vie élevées	14
	Une situation sanitaire peu favorable	14
	Une mortalité par cancer au même niveau qu'en France métropolitaine	14
	Une mortalité par maladies cardiovasculaires proche de la mortalité nationale	15
	Un habitant sur vingt traité pour diabète	15
	Une sous-mortalité par pathologies liées à la consommation de d'alcool	15
5	SANTÉ MENTALE	16
	Moins de recours à un psychiatre libéral mais plus aux services psychiatriques publics	16
6	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS	18
	Un moindre recours à la prévention qu'au niveau national	18
	Un recours à l'IVG relativement plus élevé pour les femmes de 15-49 ans	19
7	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS	20
	Des accessibilités potentielles relativement plus élevées	21

8	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	22
	Une part d'enfants bénéficiaires de l'AEEH plus faible, avec une moindre augmentation	22
	5 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH	22
	Plus de 300 places en Ehpad	23
	Un seul Service de soins infirmiers à domicile	23
9	SYNTHÈSE	24
10	ANNEXE	25
	Profil des communes de la CA du Pays Foix Varilhes	25

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES			ARIEGE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	32 187	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	72,5	↗	31,6	↗	82,8	↗	120,4	↗
3- Accroissement annuel	82	0,2	-	0,2	-	0,7	-	0,3	-
4- Naissances	269	8,4	↘	7,8	↘	9,6	↘	10,7	↘
5- Décès	314	9,8	=	13,0	↗	10,7	↗	9,8	↗
6- Population de nationalité étrangère	1 611	5,0	↗	5,5	↗	6,5	↗	7,5	↗
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	118,3	↗	133,0	↗	104,2	↗	87,5	↗
8- Moins de 15 ans	5 077	15,8	↘	15,1	↘	16,2	↘	17,5	↘
9- 15 à 29 ans	4 541	14,1	↘	13,6	=	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	4 290	13,3	↗	14,0	↗	12,1	↗	11,0	↗
11- 75 ans ou plus	3 667	11,4	↗	12,9	=	11,0	↗	9,7	↗

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2021) | 2- Densité de population (Insee RP2021) | 3- Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2015 et 2021 (Insee RP2015 RP2021) | 4- Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | 5- Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | 6- Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2021) | 7- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2021) | 8- Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2021) | 9- Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2021) | 10- Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2021) | 11- Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2021)

Descriptif et localisation

Située au centre du département de l'Ariège, la communauté d'agglomération (CA) du Pays Foix-Varilhes est un territoire rural aux paysages contrastés entre la plaine ariégeoise au nord et la montagne au sud. L'axe routier de la N20 longe le lit de l'Ariège et traverse le Pays du nord au sud par son milieu. Cet axe routier permet de relier le territoire à l'aire toulousaine au nord du Pays et à l'Espagne au sud.

Au 1^{er} janvier 2021, la population de la CA compte près de 32 200 personnes réparties dans ses 42 communes qui s'étendent sur près de 444 km² ; ainsi la densité de la population est de 73 habitants au km² ; plus élevée que la densité du département (32 hab./km²), elle est proche de la densité régionale et plus faible que celle observée au niveau national (120 hab./km²). Toutefois, la population des 42 communes qui le composent varie

fortement : de 9 472 habitants dans la principale ville qu'est Foix, préfecture du département, à 41 habitants dans les deux petites communes de Calzan et de Cazaux. Ainsi, près de la moitié des habitants du Pays vivent à Foix (29 %), à Varilhes (11 %) ou à Verniolle (7 %). Les autres communes représentent chacune moins de 5 % de la population de la CA Foix-Varilhes. Ainsi, la plupart des communes (27 sur 42) comptent moins de 500 habitants et 6 comptent moins de 100 habitants. La population des communes est détaillée en annexe.

Une légère croissance démographique grâce à l'arrivée de nouveaux habitants

Entre 2015 et 2021, la population de la CA a gagné 82 habitants en moyenne chaque année, soit un taux annuel moyen d'accroissement de la population de +0,2 %, identique à celui de l'Ariège et proche de celui de

l'Hexagone (+0,3 %) ; dans le même temps, la population de la région a progressé à un rythme trois fois plus important (+0,7 % par an). En 2021, le territoire a enregistré un peu moins de naissances (269) que de décès (314). Ainsi, la légère croissance de la population dans le territoire est liée à une arrivée de nouveaux habitants plus importante que les départs, venant compenser l'excès de décès par rapport aux naissances. Le taux de natalité dans le Pays est de 8,4 naissances pour 1 000 habitants en 2021 ; tout en étant plus élevé que celui de l'Ariège (7,8 naissances pour 1 000 habitants), il est inférieur à celui de la région (9,6) ou de la France métropolitaine (10,7). En six ans, il a baissé de 3 % dans la CA, soit moins que dans le département (-10 %), la région ou au niveau national (-8 %). Dans le même temps, avec 9,8 décès pour 1 000 habitants en 2021, la mortalité est restée stable parmi les habitants du Pays alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison ; ainsi son niveau est identique à celui de la mortalité métropolitaine et plus faible que celui du département (13 décès pour 1 000 habitants) ou de la région (10,7 ‰).

Une population où la part des séniors est importante et en augmentation

En 2021, 5 077 habitants de la CA sont âgés de moins de 15 ans et 4 541 sont âgés de 15 à 29 ans ; ces jeunes de moins de 30 ans représentent moins d'un tiers de la population de la CA (30 %), soit moins que dans la région (33 %) et moins que dans l'Hexagone (35 %). Près de 4 300 habitants sont âgés de 65 à 74 ans (13,3 % de la population) et 3 670 habitants sont âgés de 75 ans ou plus (14,4 % de la population) ; ainsi, le territoire compte 24,7 % de personnes âgées de 65 ans ou plus, part intermédiaire entre celles observées dans l'Ariège (27 %) d'une part, en Occitanie (23 %) et en France métropolitaine (21 %) d'autre part.

Parmi les communes de la CA, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie de 2,2 % pour les habitants de Calzan (1 seul des 41 habitants) à 18,5 % pour les habitants de Soula (32 des 173 habitants). Dans seulement sept des 41 communes, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus dépasse celle de la population départementale (13 %) et elle dépasse la part régionale (11 %) dans plus d'un quart des communes (11 sur 41). La répartition de la population des communes selon l'âge des habitants est détaillée en annexe.

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

Entre 2015 et 2021, la population du Pays de Foix-Varilhes a vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 99 à 118 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indice de vieillissement reste cependant moins élevé que celui du département (133), mais il est supérieur à celui de la région (104) et de la France métropolitaine (88).

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES			ARIÈGE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	5 721	22,9	↘	26,8	↘	25,0	↘	25,4	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	345	11,1	↘	12,5	↘	12,1	↘	11,8	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	14 408	75,2	↗	74,8	↗	73,5	↗	74,9	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	7 232	75,2	↘	74,8	↘	76,0	↗	77,5	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	7 176	76,7	↗	76,7	↗	71,2	↗	72,3	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	191	1,5	↘	3,8	↘	2,4	↘	1,4	↘
Artisans- commerçants	1 071	8,3	↗	9,8	↗	8,8	↗	6,9	↗
Cadres	1 809	14,0	↗	10,6	↗	17,9	↗	19,4	↗
Professions intermédiaires	3 521	27,2	↘	24,8	↘	26,7	↗	26,2	↗
Employés	3 875	29,9	=	31,1	↘	27,1	↘	26,4	↘
Ouvriers	2 476	19,1	↗	20,1	↘	17,1	↘	19,6	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	1 735	12,0	↘	13,8	↘	13,2	↘	11,7	↘
6- Chômeurs de 15-24 ans	328	25,3	↘	24,9	↘	26,6	↘	23,2	↘
7- Emplois précaires	3 439	30,9	=	33,9	↗	29,3	↘	26,8	↘
Revenus									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	2 178	-	↗	1 916	↗	2 238	↗	2 555	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	12 020	58,6	↘	64,1	↘	59,4	↘	54,5	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)	1 849	-	↗	1 735	↗	1 834	↗	1 923	↗
11- Taux de pauvreté	-	15,1	↗	19,0	↗	17,5	↗	14,9	↗
Situations de précarité financière									
12- Personnes couvertes par le RSA	2 004	8,2	↗	10,3	↗	8,2	↗	6,4	=
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	1 070	16,2	↘	17,9	↘	14,7	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	4 375	12,7	↗	13,8	↗	12,9	↗	10,8	↗
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
15- PA 75+ à domicile	3 431	93,6	↘	90,5	↗	93,3	↗	92,5	↗
16- PA 75+ seules à domicile	1 346	39,2	↗	39,5	↗	38,6	↘	41,6	↘
17- Familles avec enfant(s)	4 172	44,5	↘	44,5	↘	47,6	↘	50,3	↘
18- Familles monoparentales	1 193	28,6	↗	30,2	↗	28,6	↗	25,9	↗
19- Familles monop. bénéficiaires du RSA majoré	105	8,9	↗	9,1	↘	9,5	↘	8,2	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2021) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2021) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2021) | **4-** Nombre et part de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2021) | **5-** Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % dans la population active des 15-64 ans (Insee RP2021) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2021) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2021) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2021) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2021) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2021) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2021) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2021) | **14-** Nombre de consommateurs bénéficiaires de la C2S (ex-CMUc) et % parmi la population consommant des soins en 2022 (SNDR DCIR, tous régimes confondus, base Référentiel des bénéficiaires consommateurs 2022) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2021) | **16-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2021) | **17-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2021) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2021) | **19-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021).

Un niveau de formation supérieur aux valeurs régionale et nationale

En 2021, plus de 5 700 habitants âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire sont peu ou pas diplômés (avec au plus, le brevet des collèges), soit 22,9 % de la population de cet âge. Cette part est plus faible que celles observées dans le département (27 %), dans la région ou en France métropolitaine (25 %).

Parmi les 25-34 ans, avec une valeur de 11 %, la part des personnes peu ou pas diplômées est également moins élevée que dans le département (13 %), la région ou dans l'Hexagone (12 %).

En six ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a baissé parmi les 15 ans ou plus, dans le territoire comme dans les territoires de comparaison. Pour les 25-34 ans, cette part a plus fortement baissé dans la CA (-23 %) que dans les autres territoires (de -13 % à -17 %).

Un taux d'activité plus élevé essentiellement chez les femmes

Parmi les habitants en âge de travailler (les 15-64 ans), 75,2 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2021. Cette part est plus importante que celle observée dans la région (74 %) et proche celles de l'Ariège (75 %) ou de la France métropolitaine (75 %). Dans la CA, le taux d'activité des hommes est inférieur à celui des femmes (75,2 % et 76,7 %, respectivement), comme dans le département et contrairement aux taux d'activité des hommes en Occitanie ou en France métropolitaine, plus élevés que ceux des femmes. Cette différence est essentiellement

due à une légère baisse de l'activité des hommes observée en cinq ans dans la CA et le département (-1 %) alors que dans le même temps, une forte augmentation de l'activité des femmes est observée dans la CA (+7 %) et le département (+9 %).

Dans la CA du Pays Foix-Varilhes, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec une part plus élevée d'employés (29,9 % vs 27 % dans la région et 26 % en France métropolitaine) et une part moins élevée de cadres (14,0 % vs 18 % dans la région et 19 % au niveau national). Dans le même temps, la part des ouvriers, parmi les actifs en emploi du Pays, est relativement proche de celles observées dans les autres territoires et, si les artisans commerçants et chefs d'entreprise sont moins représentés dans le Pays (8,3 %) que dans le département (9,8 %), ils le sont légèrement plus qu'au niveau national (7 %).

Un taux de chômage plus élevé qu'au niveau national pour les jeunes

En 2021, 1 735 habitants de la CA âgés de 15-64 ans déclarent être au chômage lors du recensement de la population. Leur part dans la population active est de 12,0 % ; similaire à la valeur observée au niveau national, elle est moins élevée que celles de l'Ariège (14 %) ou la région (13 %).

Les jeunes de 15-24 ans, plus souvent touchés par le chômage que l'ensemble des actifs du territoire (25,3 % vs 12 %), sont en proportion plus nombreux dans la CA qu'au niveau national (23 %).

En six ans, le taux de chômage des actifs de 15-64 ans a

baissé dans le Pays (-13 %), dans une proportion proche de celles des territoires de comparaison (de l'ordre de -14 %). Pour les 15-24 ans, la baisse est toutefois plus marquée dans le Pays et dans le département (respectivement -27 % et -26 %) que dans la région (-19 %) ou au niveau national (-20 %).

Par ailleurs, près de 3 450 emplois sont des emplois dits « précaires » (autres qu'en CDI à temps plein), soit 30,9 % des emplois. Ils sont un peu moins fréquents dans le Pays que dans le département (34 %) mais légèrement plus qu'au niveau national (27 %). En six ans, leur part est restée stable dans le territoire alors qu'elle a légèrement augmenté dans le département (+2%) et a baissé dans la région comme au niveau national (-3 %).

Un taux de pauvreté moins important que celui du département et de la région

En 2021, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 2 178 € pour les habitants du territoire. Ce revenu moyen est supérieur à celui des Ariègeois (1 916 €), proche de celui des Occitans (2 238 €) et plus faible que celui des métropolitains (2 555 €). Par ailleurs, plus de 12 000 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2021, soit 58,6 % d'entre eux. Cette part est moindre que dans le département (64 %), proche de la part régionale (59 %) mais plus importante qu'en France métropolitaine (55 %).

Le « revenu disponible » est le revenu après redistribution, qui prend en compte le revenu initial, augmenté des prestations sociales reçues et diminué des impôts versés ; rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, il permet d'évaluer le niveau de vie d'un ménage. Le revenu disponible médian est de 1 849 € par mois et par UC dans le Pays Foix-Varilhes ; il est supérieur au revenu disponible médian des Ariègeois (1 735 € par mois et UC), proche de celui des Occitans (1 834 €) mais moins important que celui des Métropolitains (1 923€ par mois et par UC).

Par ailleurs, la part des ménages de la CA vivant sous le seuil de pauvreté en 2021 est de 15,1 %. Cette part est moins élevée que celles observées dans le département (19 %) et la région (18 %) et similaire à celle observée en France métropolitaine (15 %). Elle a toutefois augmenté au cours des cinq dernières années et de façon plus marquée (+8 %) que dans les territoires de comparaison (de +1 % à +4 %).

La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté**

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « **niveau de vie** ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

- **Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « risque de fragilité ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « risque d'isolement » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

Des situations de précarité plus fréquentes qu'au niveau national

En 2021, plus de 2 000 personnes sont couvertes par le RSA, soit 8,2 % des habitants du territoire âgés de moins de 65 ans ; parmi les allocataires de prestations sociales, près de 1 100 ne déclarent aucun revenu, soit 16,2 % des ménages allocataires. En 2021, plus de 4 350 personnes consommant des soins sont bénéficiaires de la C2S, soit 12,7 % de la population de la CA du Pays.

Qu'il s'agisse des personnes couvertes par le RSA, des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales ou des bénéficiaires de la C2S, les situations de précarité ainsi repérées sont plus fréquentes dans la CA qu'au niveau national, tout en étant plus faibles que celles observées dans le département.

En six ans, la fréquence de ces situations de précarité a évolué dans la CA comme dans les territoires de comparaison avec une augmentation de la part des personnes couvertes par le RSA ainsi que celle des bénéficiaires de la C2S et par ailleurs, une baisse de la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales.

De fréquentes situations à risque d'isolement ou de fragilité

En 2021, près de 1 350 personnes âgées de 75 ans ou plus de la CA vivent seules chez elles, soit 39,2 % des personnes du même âge qui vivent à domicile. Cette part est similaire à celle observée dans le département ou la région (39 %), et plus faible que celle de la France métropolitaine (42 %). Près de 4 200 familles vivent avec un ou plusieurs enfants, soit moins de la moitié des familles du territoire (44,5 %), comme dans le département, contre 48 % dans la région et 50 % au niveau national. Parmi elles, près de 1 200 sont des familles monoparentales, soit 28,6 % des familles avec enfant(s) ; cette part, comprise entre la valeur départementale (30 %) et celle observée au niveau national (26 %), est identique à celle de la région. Parmi les familles monoparentales du Pays, 8,9 % sont bénéficiaires du RSA majoré, part qui varie de 8 à 10 % dans les territoires de comparaison.

Entre 2015 et 2021, la part des familles monoparentales a augmenté dans le Pays Foix-Varilhes (+16 %) de façon plus marquée que les augmentations observées dans les territoires de comparaison (+10 %) et celle des familles monoparentales avec RSA a augmenté dans le territoire (+7 %) alors qu'elle a diminué dans les territoires de comparaison.

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES			ARIÈGE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	6 124	40,0	↘	46,8	↘	34,4	↘	41,2	↘
2- Logements HLM	659	4,3	=	4,4	=	9,2	↗	14,6	↗
3- Logements en suroccupation	219	1,5	=	2,0	=	3,2	=	4,5	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

- 1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)
- 2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)
- 3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2021)

Un parc de logements plutôt ancien

En 2021, plus de 6 100 logements du territoire dataient d'avant les crises énergétiques (construits avant 1971) ; ils représentent deux logements sur cinq (40 %) ; cette part est, comme celle de la région (34 %), comprise entre celle du département (47 % de logements anciens) et celle de la moyenne nationale (41 %).

Parmi les résidences principales du territoire, 660 sont des logements HLM, ce qui représente 4,3 % des résidences principales de la CA, comme dans l'Ariège (4 %). Dans ce territoire rural, les logements sociaux sont nettement moins nombreux qu'ailleurs. Il faut noter que la CA n'est pas soumise aux règles fixant un minimum de 20 % de logements sociaux parmi les résidences principales.

La suroccupation des logements est peu fréquente dans le Pays (1,5 % des logements), comme c'est également le cas pour le département (2 %) ; ces parts sont relativement moins élevées que celles de la région (3 %) ou du niveau national (5 %).

En six ans, la part des logements anciens baisse dans le territoire, comme dans les territoires de comparaison ; celle des logements HLM, comme celle des logements suroccupés restent stable dans le Pays comme dans le département.

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES			ARIÈGE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	années	Évol*		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
Espérances de vie									
Espérance de vie à la naissance	83,1	↗		82,1	↗	82,7	↘	82,3	↘
Espérance de vie à 65 ans	22,2	↘		21,2	↘	21,5	↘	21,2	↘
État général de santé	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
1- Mortalité générale	327	<u>873,4</u>	=	929,5	=	<u>889,3</u>	↗	920,9	↗
2- Mortalité prématurée	56	203,5	=	<u>199,9</u>	=	<u>178,7</u>	↘	184,3	↘
3- Admissions en ALD	899	2622,6	↗	<u>2740,7</u>	↗	<u>2720,3</u>	↗	2656,0	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	91	245,0	=	249,4	=	<u>247,7</u>	↗	256,3	↗
5- Admissions en ALD	218	623,9	↗	<u>627,2</u>	↗	599,7	↗	601,2	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	20	54,9	=	48,3	=	48,0	=	47,3	↗
7- Admissions en ALD	20	56,9	=	55,1	=	<u>55,0</u>	↗	50,7	↗
8- Cancer colorectal : mortalité	9	24,5	=	25,8	=	26,0	=	26,4	↗
9- Admissions en ALD	22	62,0	=	66,4	=	<u>63,6</u>	↗	62,2	↗
10- Cancer du sein : mortalité	5	25,1	↘	<u>27,8</u>	=	<u>31,5</u>	=	33,4	=
11- Admissions en ALD	41	<u>224,0</u>	↗	194,9	↗	193,4	↗	192,4	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	80	210,8	=	<u>229,4</u>	=	<u>207,9</u>	↗	210,2	↗
13- Admissions en ALD	282	802,5	↗	<u>847,8</u>	↗	<u>820,7</u>	↗	798,4	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	1 968	<u>5,0</u>	↗	<u>5,2</u>	=	<u>5,3</u>	↗	5,8	↗
15- Admissions en ALD	135	<u>388,2</u>	=	<u>393,9</u>	↘	<u>400,0</u>	↗	417,5	↗
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
16- Accidents de la circulation	1	nd**	=	7,3	↘	<u>4,7</u>	↘	3,8	↘
17- Alcool	9	<u>26,0</u>	=	32,6	↗	<u>28,7</u>	↗	35,2	↗
18- Tabac	46	121,6	=	<u>131,8</u>	↘	123,5	↗	123,6	↗

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

Espérances de vie : En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 et l'espérance de vie à 65 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 65 ans dans les conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 (Insee, État-civil).

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2016-2020. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidity : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2016-2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour un diabète et taux standardisés pour 1 000 consommateurs en 2021 (SNDS, 2021) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8 ; **16-** ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23.

Des espérances de vie élevées

En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance des habitants de la CA du Pays Foix-Varilhes est de 83,1 ans, plus élevée d'une année que celle de l'ensemble des Ariègeois et plus élevée également que celle des Occitans et des métropolitains (respectivement 82,7 et 82,3 ans). Concernant l'espérance de vie à 65 ans, elle est de 22,2 ans, 1 an de plus que dans le département et en France métropolitaine (21,2 ans) et plus élevée également qu'en Occitanie (21,5 ans).

En cinq ans, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 0,3 an pour les habitants du Pays alors qu'elle n'a augmenté que de 0,1 an pour les Ariègeois et qu'elle a légèrement reculé dans la région comme au niveau national (-0,2 an). Pour l'espérance de vie à 65 ans, on note de légères baisses dans le Pays comme dans les autres territoires de comparaison, baisses qui s'expliquent en partie par la surmortalité observée lors de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a touché la France en 2020 et 2021, notamment parmi les personnes âgées.

Une situation sanitaire peu favorable

Au cours de la période 2016-2020, 327 décès sont enregistrés en moyenne chaque année parmi les habitants du Pays. Parmi ces décès, 56 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes âgées de moins de 65 ans, soit 17 % des décès tous âges.

À structure par âge comparable, la mortalité générale dans la CA est significativement plus faible que celle observée en France métropolitaine, comme c'est également le cas pour la mortalité régionale, alors que la mortalité des habitants de l'Ariège est proche de la mortalité nationale. Cependant, pour les habitants du Pays, la mortalité prématurée ne diffère pas de façon significative de celle observée au niveau national, alors qu'en Occitanie elle est significativement plus faible et significativement plus élevée pour les Ariègeois, à structure par âge comparable. En cinq ans, la mortalité générale comme la mortalité prématurée sont restées stables dans le territoire, comme dans le département alors qu'aux niveaux régional et national, la mortalité générale a augmenté ; la mortalité prématurée a diminué de façon significative.

En 2016-2020, près de 900 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année parmi les habitants du territoire. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD qui ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national alors que des surincidences significatives sont observées aux niveaux départemental et régional.

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple).

En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine. Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardiovasculaires représentent sept décès prématurés sur dix.

En cinq ans, le taux de nouvelles personnes admises en ALD a significativement augmenté dans le Pays comme dans les territoires de comparaison.

Deux principales causes représentent 53 % des décès : les tumeurs (28 %) et les maladies cardiovasculaires (25 %).

Une mortalité par cancer au même niveau qu'en France métropolitaine

Première cause de décès et seconde cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 91 décès et de 218 nouvelles admissions en ALD dans le territoire en moyenne chaque année.

À structure par âge comparable, la mortalité par cancer des habitants du Pays ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national, comme c'est le cas dans le département, alors qu'une sous mortalité significative est observée en Occitanie. Dans le territoire comme dans la région, l'incidence des ALD pour cancer ne diffère pas

de l'incidence nationale, à structure d'âge identique, alors qu'on note une surincidence significative des ALD pour cancer parmi les habitants de l'Ariège.

Parmi les localisations analysées, on compte en moyenne chaque année, 20 décès par cancer du poumon parmi les habitants de la CA, 9 décès par cancer colorectal et 5 décès par cancer du sein. À structure d'âge comparable, aucune de ces mortalités par localisation cancéreuse ne diffère significativement dans le territoire de celles observées au niveau national. Cependant, pour les habitantes de l'Ariège comme pour les Occitanes, on observe une sous-mortalité significative par cancer du sein, à structure d'âge comparable.

En ce qui concerne l'incidence des ALD pour cancer des habitants du territoire, elle ne diffère pas significativement de l'incidence nationale, globalement et pour deux des trois localisations cancéreuses : en effet, on observe une surincidence significative des ALD pour cancer du sein parmi les femmes du Pays, à structure par âge comparable.

En cinq ans, la mortalité globale par cancer est restée stable parmi les habitants du territoire comme dans le département alors qu'elle a augmenté dans la région comme au niveau national. Dans la CA, et parmi les localisations cancéreuses analysées, seule la mortalité par cancer du sein a évolué en diminuant (-8 %), alors qu'elle est restée stable dans les territoires de comparaison. L'incidence globale des ALD pour cancer a significativement augmenté dans le Pays comme dans les territoires de comparaison. Par localisation, cette augmentation ne se retrouve que pour les ALD pour cancer du sein, pour les habitantes du Pays comme pour celles des autres territoires.

Une mortalité par maladies cardiovasculaires proche de la mortalité nationale

Deuxième cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 80 décès et 282 nouvelles admissions en ALD en moyenne chaque année au cours de la période 2016-2020 parmi les habitants du Pays Foix-Varilhes.

Qu'il s'agisse de la mortalité par maladies cardiovasculaires comme de l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires, les niveaux observés dans le Pays ne diffèrent pas significativement de ceux observés au niveau national. Dans le même temps, le département est en surmortalité et en surincidence significatives alors que la région est en sous-mortalité significative et en surincidence des ALD pour maladies cardiovasculaires, à structure d'âge comparable.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires est restée stable parmi les habitants du territoire comme pour les Ariégeois alors qu'elle a augmenté dans la région comme en France métropolitaine. À l'inverse l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires a augmenté dans le territoire comme dans les territoires de comparaison.

Un habitant sur vingt traité pour diabète

En 2021, près de 1 970 habitants du territoire ont été traités pour un diabète, soit 5,0 % de la population ayant consommé des soins ; cette part est significativement plus faible que celle observée au niveau national (5,8 %), à même structure par âge, comme celles du département et de la région.

En moyenne chaque année, 135 habitants du Pays sont admis en ALD en raison d'un diabète au cours de la période 2016-2020. Cela correspond, à structure par âge comparable, à un taux d'incidence du diabète significativement plus faible que celui observé parmi l'ensemble des habitants de métropole, comme c'est aussi le cas pour les Ariégeois et les Occitans.

Une sous-mortalité par pathologies liées à la consommation de d'alcool

La consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 46 décès en moyenne chaque année parmi les habitants du Pays Foix-Varilhes (dont 20 par cancer du poumon) ; à structure d'âge comparable, cette mortalité ne diffère pas significativement de celle observée en France métropolitaine, contrairement au département qui est en sous-mortalité significative.

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 9 décès en moyenne chaque année parmi les habitants de la CA. À structure d'âge comparable, on note une sous-mortalité significative par pathologies dont la consommation d'alcool est un facteur de risque, parmi les habitants du territoire, comme parmi les Occitans.

Au cours de la période 2016-2020, en moyenne annuelle, un seul décès parmi les habitants du Pays est dû à un accident de la circulation. Ce faible nombre de décès par accident de la circulation limite les possibilités de comparaison avec les autres territoires.

En cinq ans, les mortalités qui peuvent être liées à des comportements à risque (consommation de tabac ou d'alcool) sont restées stables dans le territoire alors qu'elles ont augmenté dans la région comme au niveau national.

SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES		ARIÈGE	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Santé mentale					
1- Recours à un psychiatre libéral	853	<u>24,8</u>	<u>22,4</u>	<u>33,2</u>	27,6
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	78	253,9	<u>265,1</u>	<u>283,4</u>	237,2
3- Consommation de psychotropes :	4 360	<u>115,9</u>	<u>105,5</u>	<u>107,2</u>	108,8
à 0-17 ans	45	6,9	<u>5,2</u>	<u>5,8</u>	6,2
à 18-64 ans	2 141	<u>108,2</u>	<u>95,9</u>	<u>98,1</u>	99,1
à 65 ans ou plus	2 174	258,3	<u>244,0</u>	<u>245,3</u>	250,2
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	1 341	<u>49,0</u>	<u>40,4</u>	<u>24,6</u>	25,8
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	254	<u>9,8</u>	1,2	<u>5,1</u>	4,6
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	56	<u>1,6</u>	1,2	<u>1,1</u>	1,2
7- Mortalité par suicide	5	14,8	13,9	<u>12,2</u>	13,1

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* secret statistique

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

1—Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2022 (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2022) ; 2- Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 1 000 habitants du territoire en 2016-2020, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; 3- Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2021) ; 4- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI RIMP 2022) ; 5- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées en temps plein en service de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDR, bases PMSI RIMP 2022) ; 6- Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2022 et taux pour 1 000 consommateurs (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI MCO 2022) ; 7- Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2016-2020 et taux standardisé de mortalité pour 1 000 habitants du territoire (CIM10 X60-X84, Inserm CépiDC, Insee).

Moins de recours à un psychiatre libéral mais plus aux services psychiatriques publics

En 2022, 853 habitants du Pays de Foix-Varilhes ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 24,8 pour 1 000 habitants ayant consommé des soins. Ce **taux standardisé de recours à un psychiatre** est, à structure d'âge comparable, plus faible que le taux observé au niveau national (28‰) comme c'est également le cas pour le taux régional (33 ‰).

Sur la période 2016-2020, 78 habitants du Pays ont été admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux d'incidence de ces ALD dans le territoire ne diffère pas significativement de la valeur nationale alors que les valeurs observées dans le département et la région sont significativement plus élevées.

En 2021, 4 360 habitants du territoire ont eu des traitements médicamenteux incluant des psychotropes, soit un taux standardisé de 115,9 pour 1 000 habitants du Pays qui ont consommé des soins. Ainsi, à structure d'âge comparable, la **consommation de psychotropes** est significativement plus importante sur le territoire qu'au niveau national (109 pour 1 000), alors qu'on observe des sous-consommations dans le département et la région. La consommation de psychotropes varie fortement avec l'âge : elle est très faible avant 18 ans, augmente chez les 18-64 ans pour être encore plus importante à 65 ans ou plus. La plus forte consommation de psychotropes, observée à tous âges dans le territoire, ne se retrouve que parmi les 18-64 ans. Dans le département et la région, les taux de consommations en fonction de l'âge sont significativement plus faibles qu'au niveau national.

En 2022, 1 341 habitants du territoire, âgés de 16 ans ou plus, ont bénéficié d'un **suivi ambulatoire en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 49 suivis pour 1 000 consommateurs ; ce taux de suivi, comme celui du département, est nettement plus élevé que celui de la France métropolitaine (26 ‰), à structure d'âge comparable.

En 2022, 254 habitants du territoire âgés de 16 ans ou plus ont été **hospitalisés en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 9,0 hospitalisations pour 1 000 habitants ayant consommé des soins ; ce taux est nettement plus élevé que celui de la France métropolitaine, à structure d'âge comparable, comme c'est également le cas pour le taux ariégeois.

Par ailleurs, 56 habitants de la CA ont été **hospitalisés pour tentative de suicide**, soit un taux standardisé significativement plus élevé qu'au niveau national, à structure d'âge comparable.

Au cours de la période 2016-2020, 5 **décès par suicide** d'habitants du Pays Foix-Varilhes ont été enregistrés en moyenne chaque année. À structure par âge comparable, cette mortalité ne diffère pas significativement de la mortalité nationale, comme c'est également le cas dans le département et contrairement à l'Occitanie qui est en sous-mortalité significative.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES		ARIÈGE	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	Taux	Taux	Taux	Taux
Recours à la prévention					
1- Vaccination antigrippale remboursée	4 861	55,8	51,7	56,9	57,7
2- Dépistage organisé du cancer du sein	2 852	46,2	42,3	43,1	45,6
3- Dépistage individuel du cancer du sein	821	13,0	13,2	17,2	16,9
4- Dépistage total du cancer du sein	3 520	56,7	53,4	58,4	60,0
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	5 010	58,7	53,2	55,3	52,5
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	530	9,5	9,2	9,0	8,9
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	430	15,2	14,4	14,7	13,6
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	568	33,3	34,5	31,3	30,8
Recours à l'IVG					
9- Femmes de 15-49 ans ayant eu recours à l'IVG	98	14,9	12,5	13,9	12,9
10- dont IVG médicamenteuses	80	81,9	83,9	79,8	75,6
11- Femmes de 15-24 ans ayant eu recours à l'IVG	24	13,7	13,3	15,5	14,1

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 personnes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 2- Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 3- Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 4- Nombre total de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du sein en 2022-2023, qu'il soit individuel ou dans le cadre du dépistage organisé, et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 5- Nombre de femmes âgées de 25-65 ans, ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2020-2022 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, DCIR, PMSI MCO, Bases Laboratoire) ; 6- Nombre d'enfants, âgés de 5 à 19 ans bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire et taux standardisé pour 100 enfants du même âge consommant des soins (SNDS, 2022) ; 7- Nombre de personnes traitées pour un diabète, ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; 8- Nombre de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; 9- Nombre annuel moyen de femmes de 15-49 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommanes du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; 10- Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2020-2021-2022 et pourcentage sur l'ensemble des IVG de 2020-2021-2022 (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; 11- Nombre annuel moyen de femmes de 15-24 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommanes du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI).

Un moindre recours à la prévention qu'au niveau national

En 2022-2023, près de 4 900 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, soit un taux standardisé de 55,8 % des habitants de la CA du Pays Foix-Varilhes du même âge ayant consommé des soins ; ainsi, à structure d'âge comparable, le taux de vaccination contre la grippe des personnes âgées du territoire est inférieur à celui observé parmi les personnes âgées de métropole (58 %), comme c'est aussi le cas pour le taux départemental et le taux régional.

En 2022-2023, plus de 2 850 habitantes du territoire ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 46,2 % des femmes âgées de 50-74 ans ayant consommé des soins ; ce taux, comme celui des Ariégeoises, ne diffère pas de celui des métropolitaines (46 %), à structure par âge comparable ; celui des Occitanes est significativement plus faible (43 %).

Pendant la même période, 826 femmes ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 13,0 % des femmes de 50-74 ans du territoire ayant consommé des soins. Ce taux

standardisé est plus faible que celui observé parmi l'ensemble des femmes du département ou de la France métropolitaine (17 %), à structure d'âge comparable.

Les deux types de dépistage du cancer du sein ont ainsi touché 3 673 femmes distinctes, ce qui représente un **taux standardisé de couverture** de 59,2 % des femmes du territoire âgées de 50 à 74 ans ayant consommé des soins. Ce taux standardisé de couverture est plus élevé que celui des Ariégeoises (56 %) et plus faible que parmi l'ensemble des femmes du même âge de la région (60 %) et de la France métropolitaine (63 %).

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur un frottis tous les trois ans entre 25 et 65 ans. Au cours de la période 2020-2022, plus de 5 000 femmes du Pays âgées de 25 à 65 ans ont bénéficié de ce dépistage, soit 58,7 % de la population cible. Ce taux est plus élevé que ceux observés parmi les femmes du même âge du département (53 %), de la région (55 %) ou de métropole (53 %) ayant consommé des soins.

Avec 530 jeunes du territoire ayant bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2022, le taux de cet acte de prévention est de 9,5 % des jeunes ayant consommé des soins, proche de celui des jeunes audois, des jeunes occitans ainsi que des jeunes métropolitains (autour de 9 %).

Le suivi du diabète est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée et le dosage de la microalbuminurie avec celui de la créatininémie. En 2021, 430 patients diabétiques du Pays ont eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit un taux standardisé de 15,2 % des diabétiques ayant consommé des soins. Ce dosage est aussi fréquent dans le territoire que dans le département et en métropole, à structure par âge comparable ; seul le dosage effectué auprès des diabétiques occitans est significativement plus fréquent qu'au niveau national. De même, les dosages de la microalbuminurie et de la créatininémie ont concerné 568 habitants diabétiques du Pays âgés de moins de 81 ans. À structure d'âge comparable, la fréquence standardisée de ces dosages est de 33,3 %, sans différence significative avec celle observée au niveau national, comme c'est aussi le cas pour la fréquence de ce dosage parmi les diabétiques ariégeois ; seuls les diabétiques occitans ont bénéficié plus fréquemment de cet examen de surveillance qu'au niveau national.

Un recours à l'IVG relativement plus élevé pour les femmes de 15-49 ans

En 2020-2022, 98 habitantes de la CA du Pays Foix-Varilhes ont eu recours à une IVG en moyenne chaque année, que ces IVG aient été réalisées à l'hôpital ou en ville. Rapporté à la population des femmes de 15-49 ans du territoire, cela correspond à un taux de recours de 14,9 pour 1 000 femmes de 15-49 ans. Ce taux de recours à l'IVG est plus élevé que ceux observés parmi les femmes des territoires de comparaison (de 13 ‰ à 14 ‰).

Parmi ces IVG, plus de huit sur dix ont été réalisées par prise de médicament (81,9 % des IVG) ; cette pratique est moins fréquente que dans le département (84 %), mais plus fréquente que dans la région (80 %) et qu'au niveau national (76 %).

Sur la même période, 24 habitantes de la CC âgées de 15-24 ans ont eu recours à l'IVG en moyenne chaque année, soit un taux de recours de 13,7 pour 1 000 habitantes du même âge. Ce taux de recours à l'IVG des jeunes femmes est proche des valeurs départementale, régionale et nationale (de 13 ‰ à 16 ‰).

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2023

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES		ARIÈGE	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	38	34,2	37,2	37,3	34,4
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	17	11,8	20,0	20,1	21,0
Infirmier libéral ⁽²⁾	136	12,5	14,5	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral ⁽²⁾	35	17,1	14,7	9,8	10,5

1) Professionnels en activité libérale et mixte - données au 1^{er} janvier 2023

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1^{er} janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1^{er} janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1er janvier 2023- Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Densités des différents professionnels en 2023 et % d'évolution

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES		ARIÈGE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Densité*	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	118,5	-0,8	89,0	-9,8	93,0	-9,1	83,0	-7,2
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	77,9	-8,2	55,9	-13,6	58,3	-13,0	54,5	-8,5
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	53,0	-19,7	55,2	-2,9	67,7	1,1	55,5	-0,1
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	424,0	14,3	331,3	23,4	287,4	6,1	179,8	10,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ⁽²⁾	109,1	8,4	123,4	6,8	154,4	12,4	107,8	9,1

*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte - évolution 2018-2023

(2) Professionnels en activité libérale - évolution 2016-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023 - Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Une densité de médecins généralistes relativement élevée

En 2023, la CA du Pays Foix-Varilhes compte 38 médecins généralistes, 17 chirurgiens-dentistes, 136 infirmiers (en 2021) et 35 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) ayant une activité libérale (ou mixte). Parmi ces professionnels de premier recours, ce sont les médecins généralistes qui sont proportionnellement les plus âgés avec plus d'un tiers d'entre eux (34,2 %) âgés de 60 ans ou plus, comme au niveau national, alors que cette proportion est encore plus élevée dans le département et la région (37 %). Ce sont ensuite les kinésithérapeutes qui sont les professionnels les plus âgés dans le Pays avec 17 % d'entre eux ayant 60 ans ou plus contre de 10 % à 15 % dans les territoires de comparaison. Pour les chirurgiens-dentistes et les

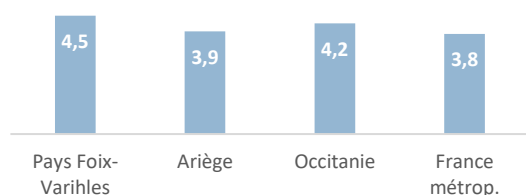
infirmiers libéraux, les parts des professionnels âgés de 60 ans ou plus sont respectivement de 11,8 % et 12,5 % dans la CA, proportions inférieures à celles observées dans les territoires de comparaison.

En rapportant les effectifs des professionnels à la population du territoire, on obtient des densités pour chaque professionnel. En 2023, avec 118,5 médecins généralistes pour 100 000 habitants de la CA, la densité est plus élevée que dans les territoires de comparaison (entre 83 et 93 généralistes pour 100 000 habitants). Le constat est similaire pour les médecins généralistes de moins de 60 ans : 77,9 p. 100 000 hab. dans la CA vs de 55 à 58 p. 100 000 hab. dans les territoires de comparaison. De plus, les baisses des densités des généralistes (tous âges et de moins de 60 ans) ont été moins marquées dans le territoire (- 1 % et - 8 %) que dans les territoires de comparaison.

Des accessibilités potentielles relativement plus élevées

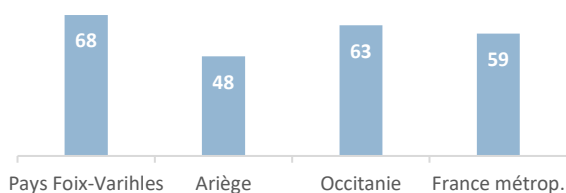
En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de la CA du Pays Foix-Varilhles ont accès en moyenne à 4,5 consultations ou visites de médecins généralistes. Cette valeur est plus importante que celles pour les habitants de l'Ariège (3,9), les Occitans (4,2) et les métropolitains (3,8).

• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021 (actes par habitant)

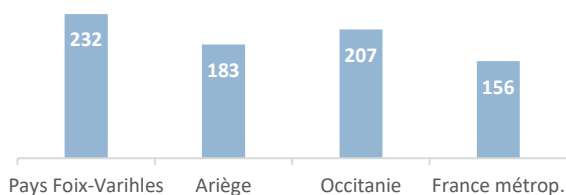


Pour les autres professionnels de santé, cette accessibilité est exprimée en nombre d'équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants

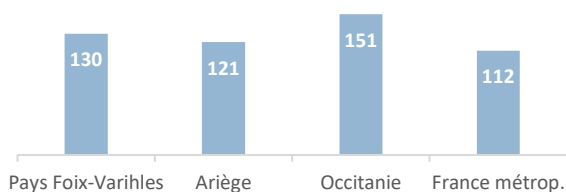
• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREA I ORS Occitanie

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé pour les médecins en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, pour les autres professionnels de santé en nombre de professionnels équivalent temps plein pour 100 000 habitants, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Ainsi, pour les chirurgiens-dentistes, avec 68 ETP pour 100 000 habitants, l'offre de soins est légèrement plus importante dans le Pays que dans le département (48), la région (63) et la France métropolitaine (59 ETP pour 100 000 habitants).

De même, pour les infirmiers libéraux, le Pays Foix-Varilhles compte un nombre d'ETP par habitant plus important que celui des territoires de comparaison : 232 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants contre un peu plus de 200 dans la région (207), moins de 200 dans le département (183) et au niveau national (156 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants).

Pour les masseurs-kinésithérapeutes, l'indicateur d'APL 2021 (130 ETP pour 100 000 habitants) est moins favorable qu'au niveau régional (151), relativement proche de l'offre de soins de l'Ariège (121) et de la métropole (112 ETP pour 100 000 habitants)

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	PAYS FOIX-VARILHES			ARIÈGE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	153	2,2	↗	2,3	↗	3,9	↗	2,6	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	756	5,0	↗	3,9	=	4,2	↗	3,2	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2022) | 2- Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2022).

Une part d'enfants bénéficiaires de l'AEEH plus faible, avec une moindre augmentation

En 2022, 153 enfants habitant la CA du Pays Foix-Varilhes bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapporté à la population du territoire, cela correspond à un taux de 2,2 enfants bénéficiaires de l'AEEH pour 100 habitants de moins de 20 ans. Cette valeur est voisine de la valeur départementale et plus faible que les valeurs régionale (3,9 %) et nationale (2,6 %).

En cinq ans, la proportion des enfants qui bénéficient de cette allocation est en progression dans la CA (+43 %), comme au niveau national (+50 %) mais de façon moins importante que dans le département (+65 %) et la région (+ 78 %).

5 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH

En 2022, près de 760 habitants du territoire âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH). Cela correspond à un taux de 5,0 allocataires pour 100 adultes du même âge. Ce taux est plus élevé que celui de la France métropolitaine (3,2 %) et plus élevé aussi que les taux observés dans le département ou la région (4 %). Entre 2017 et 2022, alors que le taux départemental de bénéficiaires de l'AAH est resté stable, celui des habitants du Pays a augmenté de 24 % ; cette augmentation est plus marquée que celle de la région et de la France métropolitaine (respectivement +13 % et +11 %).

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

Plus de 300 places en Ehpad

En 2024, la CC du Pays Foix-Varilhes dispose de 4 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), offrant 314 places.

En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, on obtient un taux d'équipement de 85,6 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Ce taux d'équipement est plus faible que le taux départemental (102 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus) et plus faible aussi que le taux de la France métropolitaine (96 places pour 1 000) ; il est relativement proche de celui de la région (91 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus).

Un seul Service de soins infirmiers à domicile

En 2024, un seul Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) répond aux besoins de la population âgée du territoire. Il dispose de 42 places. Rapporté à la population des personnes âgées de 75 ans et plus du Pays Foix-Varilhes, cela correspond à un taux de 11,5 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux est deux fois plus faible que le taux départemental (23 places pour 1 000) et plus faible également que le taux régional (19 places pour 1 000) ou national (20 places pour 1 000).

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « **Profil santé de la CA du Pays Foix-Varilhes** » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Des situations socio-économiques relativement peu favorables pouvant générer des risques pour la santé

Le Pays Foix-Varilhes est un territoire de contrastes avec une population densément installée dans la basse plaine de l'Ariège et moins dans la montagne ariégeoise. Entre 2014 et 2020, elle augmente légèrement, grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, le nombre de naissances restant inférieur au nombre de décès. Sa population continue de vieillir et compte désormais plus de personnes âgées de 65 ans ou plus que de jeunes de moins de 20 ans.

Les situations de difficultés sociales exerçant une influence sur l'état de santé des habitants y sont parfois plus fréquentes qu'au niveau national : c'est le cas de la faible part des catégories sociales les plus favorisées et de la surreprésentation des employés, du chômage des jeunes ainsi que de parts relativement élevées de personnes bénéficiaires de prestations sociales.

Par ailleurs, les personnes âgées vivant seules à domicile d'une part, et les familles monoparentales d'autre part, notamment celles qui sont bénéficiaires du RSA majoré, en augmentation dans le Pays, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement.

Une situation sanitaire relativement peu favorable

Durant la période 2018-2020, si l'espérance de vie à la naissance des habitants du Pays est plus élevée que celle des Français, les principaux indicateurs de santé témoignent d'une situation relativement peu favorable : dans le Pays, les différents indicateurs (de mortalité ou d'incidence des ALD) traduisent une situation sanitaire proche de celle observée au niveau national alors qu'en Occitanie, certains indicateurs sont à des niveaux significativement plus faibles qu'en France métropolitaine (mortalité générale, mortalité prématurée, mortalité par cancer ou par maladies cardiovasculaires).

Plus de recours aux services psychiatriques publics

Les habitants du Pays Foix-Varilhes, comme les Ariégeois, ont significativement moins recours à un psychiatre libéral que les Occitans ou l'ensemble des métropolitains. À l'inverse, le suivi ambulatoire ou les hospitalisations en psychiatrie adulte ainsi que les hospitalisations pour tentative de suicide sont significativement plus fréquentes

dans le Pays qu'au niveau national, à structure par âge comparable. Pour les Ariégeois, seul le suivi ambulatoire est significativement plus fréquent qu'au niveau national ; dans la région les hospitalisations en psychiatrie adulte sont plus fréquentes qu'au niveau national alors que le suivi ambulatoire et les hospitalisations pour tentative de suicide y sont significativement moins fréquents.

Les consommations de psychotropes sont, contrairement à celles du département et de la région, significativement plus fréquentes qu'au niveau national, principalement parmi les 18-64 ans.

Des recours à la prévention et au dépistage très variables

Quelques indicateurs témoignent de l'insuffisance de certaines pratiques de prévention chez les habitants du Pays Foix-Varilhes. C'est le cas de la vaccination antigrippale, du dépistage du cancer du sein ou du recours à l'IVG des femmes de 15-49 ans. À l'inverse les données sur le suivi médical du diabète ou sur la pratique du dépistage du cancer du col de l'utérus sont plus favorables. Ces observations soulignent la nécessité de continuer à mener des actions de prévention permettant à l'ensemble de la population d'y accéder et d'identifier plus précisément les populations les plus à distance de ces pratiques.

Une importante densité de médecins généralistes et d'infirmiers libéraux

Les densités de professionnels de premier recours sont relativement élevées dans le territoire, en particulier pour les médecins généralistes et les infirmiers libéraux. Seule la densité des chirurgiens-dentistes est moins élevée qu'ailleurs et en plus forte baisse en cinq ans. Les parts de praticiens âgés de 60 ans ou plus restent encore inférieures à ce qui est observé ailleurs pour l'ensemble de ces professionnels. De plus, les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée montrent des accès globalement bons pour la plupart des professionnels de santé. L'offre de soins de premier recours, avec la faible part de professionnels âgés, apparaît ainsi plus favorable dans la CA du Pays Foix-Varilhes que dans d'autres territoires.

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

ANNEXE

Profil des communes de la CA du Pays Foix Varilhes

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
09013 Arabaux	80	14	17,5	59	73,8	7	8,8
09021 Artix	115	22	19,0	80	69,4	13	11,6
09044 Baulou	167	27	16,2	134	80,2	6	3,6
09049 Bénac	173	23	13,6	125	72,3	24	14,1
09063 Le Bosc	114	6	5,2	99	87,0	9	7,8
09066 Brassac	621	106	17,0	468	75,4	47	7,6
09068 Burret	44	4	9,1	36	81,8	4	9,1
09072 Calzan	41	6	15,6	34	82,2	1	2,2
09090 Cazaux	41	6	14,6	32	79,2	3	6,3
09093 Celles	147	25	16,8	100	67,8	23	15,4
09099 Cos	368	50	13,5	269	73,0	50	13,5
09101 Coussa	290	53	18,4	221	76,3	16	5,4
09103 Crampagna	924	189	20,4	679	73,5	56	6,1
09104 Dalou	779	112	14,4	588	75,5	79	10,2
09121 Ferrières-sur-Ariège	761	108	14,2	557	73,2	96	12,6
09122 Foix	9 472	1 330	14,0	6 855	72,4	1 287	13,6
09130 Ganac	734	111	15,1	564	76,8	60	8,2
09137 Gudas	200	59	29,6	135	67,7	5	2,7
09138 L'Herm	192	35	18,0	144	74,7	14	7,2
09173 Loubens	286	56	19,6	211	73,7	19	6,7
09174 Loubières	358	63	17,5	267	74,6	28	7,9
09179 Malléon	81	22	27,3	57	70,1	2	2,6
09202 Montégut-Plantaurel	327	50	15,2	255	78,1	22	6,7
09207 Montgailhard	1 472	214	14,5	1 026	69,7	232	15,8
09210 Montoulieu	413	80	19,4	298	72,3	34	8,3
09234 Pradières	123	26	21,5	86	70,2	10	8,3
09236 Prayols	367	44	12,1	290	79,1	32	8,8
09245 Rieux-de-Pelleport	1 268	236	18,6	950	74,9	82	6,4
09256 Saint-Bauzeil	58	11	18,6	45	78,0	2	3,4
09258 Saint-Félix-de-Rieutord	467	80	17,2	361	77,3	26	5,5
09264 Saint-Jean-de-Verges	1 291	259	20,1	903	70,0	129	10,0
09269 Saint-Martin-de-Caralp	367	57	15,6	273	74,4	37	10,0
09272 Saint-Paul-de-Jarrat	1 346	232	17,2	967	71,8	148	11,0
09273 Saint-Pierre-de-Rivière	674	101	15,0	503	74,7	69	10,3
09284 Ségura	191	43	22,3	134	70,2	14	7,4
09293 Serres-sur-Arget	725	103	14,1	555	76,6	67	9,2
09300 Soula	173	11	6,5	130	75,0	32	18,5
09324 Varilhes	3 495	564	16,1	2 485	71,1	446	12,8
09327 Ventenac	237	45	19,1	163	68,7	29	12,2
09329 Vernajoul	710	116	16,4	516	72,7	77	10,9
09332 Verniolle	2 338	359	15,4	1 661	71,1	317	13,6
09340 Vira	157	19	12,2	125	79,5	13	8,3
CA du Pays Foix-Varilhes	32 187	50 77	15,8	23 443	72,8	3 667	11,4

Sources : Insee RP 2021 - Exploitation CREAI-ORS Occitanie